



Le Petit mensuel JANVIER 2026

Meilleurs Vœux



VILLE DE LA FÈRE

Bonne Année

— 2026 —

À vos nouvelles aventures !



VŒUX DU MAIRE

Laféroises, Laférois, Nouveaux habitants,
A l'aube de cette nouvelle année 2026, je vous adresse, au nom du Conseil Municipal et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

Que l'année 2026 soit une année de solidarité, de confiance et de dynamisme pour notre commune.

Ensemble, continuons à faire vivre nos valeurs, nos traditions, à soutenir les initiatives locales et à construire un avenir harmonieux, respectueux et ambitieux pour tous.

Je tiens à remercier l'ensemble des habitants, les agents communaux, les associations et les acteurs économiques pour leur engagement quotidien au service de notre ville.

Très belle et heureuse année 2026 à toutes et à tous.



CINÉ-GOÛTER



Ce mercredi 10 décembre, la bibliothèque a accueilli pour son animation avec le « ciné jeune de l'Aisne », un public ravi de voir des courts métrages sur la magie de Noël, le tout clôturé par un temps d'échanges autour du cinéma et d'un goûter offert par la mairie.



OBLIGATIONS DE CIRCULATION



Trottinettes électriques et sens interdits :

La loi définit clairement cette question, il est interdit de rouler sur une route dont la vitesse est limitée à 30 ou 50 kilomètres par heure dans **le sens interdit de la circulation motorisée**, à l'exception des pistes cyclables qui sont dans le sens inverse.

Il est interdit de :

Rouler sur les trottoirs, rouler à plusieurs sur la même trottinette, utiliser un portable, porter des écouteurs, rouler à une vitesse supérieure à 25 kilomètres par heure, rouler sous l'influence de l'alcool ou de drogues. L'âge minimum pour conduire une trottinette électrique est de 14 ans et rouler en trottinette nécessite une assurance spécifique, la responsabilité civile vie privée ne suffit pas.

Certaines infractions peuvent infliger des amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Selon l'article [R417-1 du Code de la Route](#), en agglomération, les véhicules à l'arrêt ou en stationnement doivent être placés dans le sens de la circulation.

Le stationnement à contresens est donc possible d'une amende forfaitaire de 11 €, majorée à 33 € avec un maxima de 38 €.

MARCHÉ DE NOËL

Les 13 et 14 décembre s'est déroulé avec un grand succès le marché de Noël à l'espace Drouot. Une trentaine d'exposants ont participé à ce week-end convivial et nous les remercions vivement.

On a pu y découvrir des décos sur le thème de Noël, de la gravure sur verre, bois, ainsi que des ventes de crêpes, gaufres, café et boissons.

Un grand merci aux services techniques et au chantier d'insertion pour l'installation et ces belles décos.



SPECTACLE DE NOËL DE LA VILLE

Environs 110 enfants et leurs parents ont eu le plaisir d'assister au spectacle "Aladin" proposé par la mairie de la Fère le 17 décembre dernier à l'espace Drouot.

Cette représentation de la Société Euro Dance a plongé les spectateurs dans un voyage au cœur des mille et une nuits.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

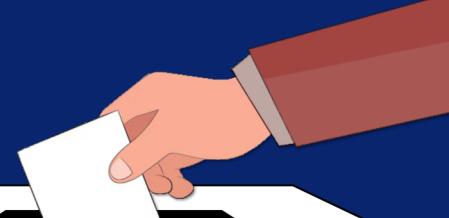


ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LA LISTE ELECTORALE DE LA COMMUNE DE LA FÈRE.

VÉRIFIER VOTRE SITUATION À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

IPNS - Service communication de la Ville de La Fère

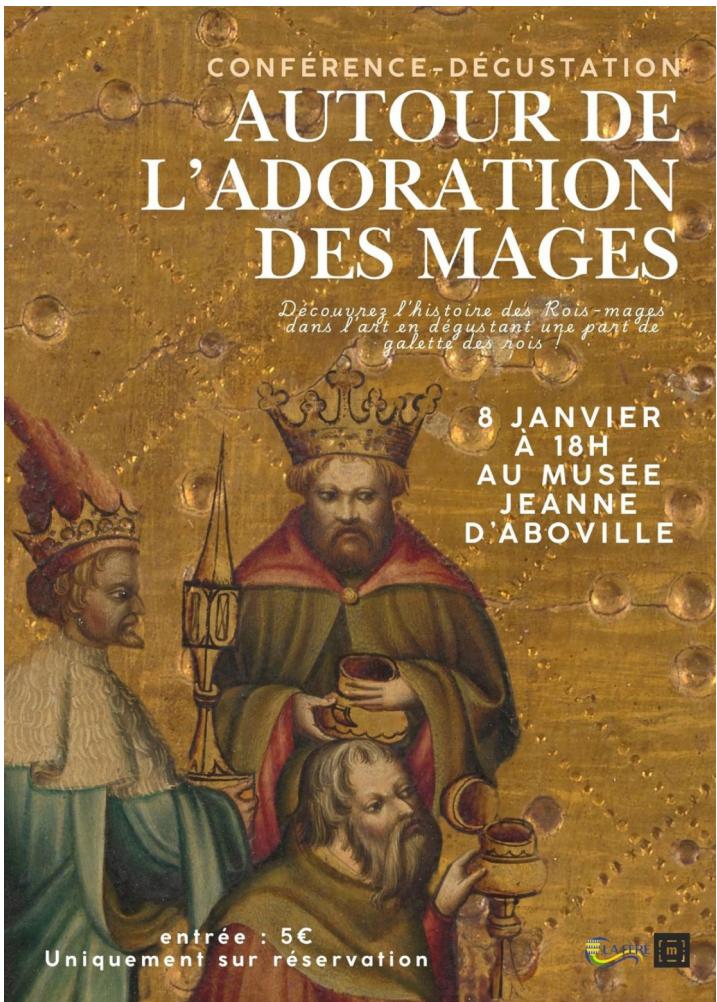


VOUS AVEZ JUSQU'AU VENDREDI 6 FÉVRIER 2026

POUR VOUS INSCRIRE SUR LES LISTES ELECTORALES

- EN MAIRIE, AVEC VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ VALIDE ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS.
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR.
- PAR COURRIER, EN TÉLÉCHARGEANT LE CERFA 12669*02, ACCOMPAGNÉ D'UNE COPIE DE VOTRE PIÈCE D'IDENTITÉ VALIDE ET D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE MOINS DE 3 MOIS.

EN JANVIER AU MUSÉE



REPAS DANSANT



Organisé par le club d'Animation Laférois le samedi 7 février 2026.
19h30 salle de l'espace Drouot – Animé par DUO NOSTALGIE

Tartiflette ou repas froid, fromage, dessert, café (boissons non comprises).
28€ pour les non adhérents 25€ pour les adhérents

Emincé de poulet et son riz, dessert
12€ enfant de moins de 12 ans

10€ sans repas mais avec un dessert

Réservation au 06.82.19.30.85 ou 06.75.37.90.59

REPAS



DANSANT

